

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

**45<sup>ème</sup> RÉUNION MINISTÉRIELLE DU COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT  
DES NATIONS UNIES CHARGÉ DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ  
EN AFRIQUE CENTRALE**

**Kigali, le 8 décembre 2017**

*Allocution de M. François Louncény Fall, Représentant spécial  
du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional  
des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA)*

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,  
Monsieur le Secrétaire général de la CEEAC,  
Chers Collègues du Système des Nations Unies et de l'Union Africaine,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma gratitude à la République du Rwanda qui a bien voulu abriter cette 45<sup>ème</sup> réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (l'UNSAC), pour l'hospitalité et les excellentes facilités mises à la disposition des différentes délégations. C'est avec une grande émotion que nous nous retrouvons dans ce pays dont l'histoire récente peut à elle seule justifier l'existence d'une plateforme comme l'UNSAC, dont la mission principale est la prévention des conflits. En effet, combattre et, surtout, prévenir les atrocités telles que celles qui ont fauché des centaines de milliers de vies ici dans ce pays en 1994 est un devoir absolu qui s'impose à tous.

Mais au-delà de ce souvenir douloureux, je voudrais aussi dire toute la fierté de se retrouver ici à Kigali, ville qui symbolise la renaissance du peuple Rwandais, comme pour dire à toute l'Afrique et au monde entier qu'un peuple déterminé, travailleur et doté d'un leadership visionnaire peut se relever des pires catastrophes.

Je voudrais féliciter et remercier la République du Cameroun pour l'efficacité avec laquelle elle a conduit les travaux du Comité au cours des six derniers mois. Je souhaite d'ores et déjà plein succès à la présidence rwandaise de l'UNSAC.

Permettez-moi ensuite, de vous transmettre les salutations les plus chaleureuses ainsi que les vœux de succès à vos délibérations de la part du Secrétaire général des Nations Unies, M. António Guterres. Le Secrétaire général attache une grande importance au travail du Comité et m'a chargé de vous réitérer son engagement personnel et celui des Nations Unies à œuvrer pour la paix et la stabilité en Afrique centrale.

Je voudrais aussi me réjouir et féliciter les Etats membres de l'UNSAC pour le haut niveau de représentation à cette 45<sup>ème</sup> réunion. Le nombre élevé de ministres participant à ces travaux renforce la crédibilité du Comité en tant que mécanisme régional de prévention des crises et de consolidation de la paix. Je salue aussi la présence parmi nous du Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), mon frère l'Ambassadeur Allam-mi. Ce haut niveau de représentation est le signe évident que les questions de sécurité sont plus que jamais une priorité de l'agenda régional mais aussi de celui de vos différents pays.

Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Il est heureux de constater qu'un quart de siècle après sa création, le Comité demeure un mécanisme pertinent de concertation, de prévention des crises et de consolidation de la paix en Afrique centrale. Je suis convaincu que l'évaluation indépendante conclue récemment permettra une revitalisation du Comité, que renforcera l'esprit de rationalisation et de réforme institutionnelle en cours dans la région, en traduisant davantage de synergie entre le Comité et les organisations régionales en charge des questions de paix, et notamment la CEEAC.

Cette 45<sup>ème</sup> réunion apporte plusieurs innovations par rapport aux précédentes sessions : Tout d'abord, l'organisation d'un huis-clos a permis ce matin de faire le point sur la situation en République centrafricaine. Ensuite certaines délégations ont proposé de faire des exposés sur des questions spécifiques relatives à l'intégration et la stabilité régionales, en vue d'ouvrir le débat sur des sujets aussi importants que la libre circulation des personnes, la gestion des réfugiés et personnes déplacées et l'alternance démocratique. Cette dernière thématique a été renvoyée à la prochaine session. Je remercie les Gouvernements du Rwanda et de Sao Tome et Principe d'avoir bien voulu initier la discussion sur ces importantes thématiques. Nous retiendrons cette méthode de travail afin qu'à chaque session ordinaire d'autres thématiques tout aussi pertinentes soient proposées à notre réflexion collective.

L'autre innovation de cette 45<sup>ème</sup> session concerne l'organisation d'un évènement parallèle impliquant la jeunesse. Comme vous le savez, la jeunesse représente la majorité de la population de cette sous-région. Compte tenu de leur vulnérabilité, les jeunes, parfois manipulés et utilisés, peuvent constituer une menace contre la paix et la sécurité et la stabilité tant nationales que régionales. Dans ce contexte, cet évènement parallèle vise à canaliser l'énergie de cette jeunesse pour en faire un vecteur de stabilité, de paix et de développement plutôt qu'une source d'insécurité en Afrique centrale. C'est pour moi ici l'occasion d'encourager les Etats membres à continuer leurs efforts visant à inclure davantage la société civile, y compris les jeunes et les femmes, dans les initiatives de prévention des conflits.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'Afrique centrale demeure confrontée à de nombreux défis de paix et de sécurité.

En ce qui concerne les Etats, j'aimerais exprimer mes vives préoccupations concernant la situation en RCA, au Burundi, en République démocratique du Congo, au Cameroun et au Congo.

Le regain de violence en République centrafricaine a été discutée en détail lors du huis clos ministériel et une déclaration forte a été adoptée.

Au Burundi et en République démocratique du Congo les tensions politiques et sécuritaires demeurent une source de profonde préoccupation. J'appelle toutes les parties prenantes à faire le choix du dialogue, inclusif et de bonne foi, pour résoudre leurs différends par la voie pacifique. En République Démocratique du Congo, nous devons renforcer nos efforts pour persuader les parties à mettre en œuvre l'Accord Politique du 31 décembre.

Je reste aussi préoccupé par les tensions dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest de la République du Cameroun. Nous condamnons les récentes attaques perpétrées contre les forces de défense et de sécurité ayant entraîné des pertes en vies humaines. Les Nations Unies demeurent attachées au respect de l'intégrité territoriale et de la Constitution du Cameroun. Nous encourageons toutefois le gouvernement à poursuivre la mise en place d'un dialogue ouvert et inclusif avec toutes les parties prenantes afin de résoudre les tensions persistantes,

Enfin, la situation dans la région du Pool en République du Congo continue d'être une source de préoccupation, surtout dans un contexte socio-économique national difficile.

Au niveau de la sous-région, l'Afrique centrale continue de faire face au fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent. La résolution 2349 du Conseil de sécurité, adoptée en mars 2017, témoigne de l'engagement des Nations Unies et de ses Etats membres à aider les pays affectés en Afrique centrale et de l'ouest en particulier dans la lutte contre Boko Haram. A cet égard, permettez-moi de rappeler qu'en novembre 2015, l'UNSAC a adopté une stratégie régionale contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale. J'encourage les Etats membres du Comité à continuer de s'approprier la mise en œuvre de cette importante stratégie, sous les auspices de la CEEAC. Les Nations Unies réitèrent leur disponibilité à soutenir les Etats membres et la CEEAC tant sur cette question que dans la recherche collective de solutions concertées à d'autres problèmes de sécurité transfrontalière qui sont la cause de nombreux conflits locaux, y compris la transhumance.

Les Nations Unies saluent l'entrée en vigueur, le 8 mars 2017, de la Convention de Kinshasa. Je me réjouis que les préparatifs soient en bonne voie pour l'organisation de la première réunion des Etats parties à la Convention en 2018. J'exhorte les États membres du Comité qui ne l'ont pas encore fait à ratifier la Convention dans les meilleurs délais. De même, j'encourage les États membres du Comité à prendre les mesures nécessaires pour ratifier le Traité sur le commerce des armes.

Les Nations Unies, à travers le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, continueront de soutenir toutes les initiatives visant à promouvoir la paix et la stabilité régionales, en collaboration étroite avec nos partenaires régionaux, en particulier la CEEAC.

Je souhaite plein succès à vos travaux !

Je vous remercie pour votre aimable attention.